



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version en vigueur au 01/09/2025

Société	SAS L'EMBELL'VIE
Siège	15 rue des Filatures, 44190 Clisson, France
Capital	3 750 €
Immatriculation	RCS Nantes n° 877 704 049
Code NAF	NAF 47.74Z
Email	contact@lembellvie.fr
Téléphone	02 40 58 58 29

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de fixer les droits et obligations de la société SAS L'Embell'Vie (ci-après « la Société ») et de tout client consommateur ou professionnel (ci-après « le Client ») dans le cadre de la vente de produits et de la fourniture de prestations. Ces CGV prévalent sur tout document du Client, sauf acceptation écrite et préalable de la Société. Des CGV spécifiques s'appliquent aux activités de **formation professionnelle** ; les présentes n'en traitent pas.

ARTICLE 1 – OBJET

Les CGV régissent les prestations suivantes : prothèses mammaires externes et accessoires associés ; prothèses capillaires (standard et sur mesure) ; séances de photobiomodulation ; prestations de dermopigmentation ; vente de lingerie spécialisée et produits de bien-être. Toute commande implique adhésion pleine et entière aux CGV.

ARTICLE 2 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Conformément à l'article L111-1 du Code de la consommation, le Client reconnaît avoir été informé, avant toute commande, des caractéristiques essentielles des prestations / produits, du prix, des modalités de paiement, des délais d'exécution et, le cas échéant, de l'absence de droit de rétractation.

ARTICLE 3 – DEVIS, COMMANDE ET ACCEPTATION

Les devis émis par la Société sont valables 30 jours à compter de leur émission. La commande est ferme dès signature du devis portant la mention « bon pour accord » et, le cas échéant, versement d'un acompte. Toute modification postérieure demandée par le Client peut entraîner révision du prix et des délais. La Société peut refuser toute commande anormale, de mauvaise foi ou pour motif légitime.

ARTICLE 4 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC). Les prestations sont payables à la commande ou selon les conditions particulières figurant au devis. Moyens acceptés : carte bancaire, virement, chèque, espèces (dans les limites légales). Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, des pénalités au taux légal majoré de 10 points ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 Code de commerce).

ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION

Pour les contrats conclus à distance ou hors établissement, le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours, sauf exceptions légales. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas notamment: aux prestations pleinement exécutées avant la fin du délai ; aux produits confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés (prothèses capillaires sur mesure, lingerie adaptée, etc.) ; aux produits d'hygiène scellés ne pouvant être repris une fois ouverts ; aux prestations nécessitant prise d'empreinte ou commande de matériel spécifique.

ARTICLE 6 – ANNULATION OU REPORT DE RENDEZ-VOUS

Toute annulation ou tout report doit être signalé au moins 48 heures à l'avance. À défaut, ou en cas d'absence injustifiée, la prestation pourra être facturée partiellement ou intégralement et les acomptes resteront acquis, sauf force majeure dûment justifiée. La Société peut reporter un rendez-vous pour raison médicale, technique ou cas de force majeure, sans indemnité.

ARTICLE 7 – EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Les prestations sont réalisées conformément aux règles professionnelles et d'hygiène en vigueur. La durée des rendez-vous est indicative. Les conseils, tests, prises d'empreinte et essais (notamment test de colle) font partie intégrante de la prestation et ne donnent lieu à aucun remboursement, y compris si le Client décide de ne pas poursuivre ultérieurement.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

La Société met tout en œuvre pour assurer la qualité et la sécurité de ses prestations. Sa responsabilité ne saurait être engagée : en cas de non-respect par le Client des consignes d'hygiène ou d'entretien ; en cas d'allergie ou d'intolérance non signalée avant la prestation ; pour un résultat esthétique ne correspondant pas aux attentes subjectives du Client ; en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Pour la **photobiomodulation** et la **dermopigmentation** , il est expressément convenu que les résultats dépendent de nombreux paramètres individuels (type de peau, état de santé, traitements, hygiène de vie, respect des recommandations pré/post-prestation, etc.). En conséquence, la Société ne garantit pas un résultat total, immédiat ni permanent ; une variabilité interindividuelle est inhérente à ces prestations.

ARTICLE 9 – GARANTIES (PRODUITS)

Les produits vendus bénéficient des garanties légales de conformité (art. L217-4 à L217-14 C. conso.) et contre les vices cachés (art. 1641 et s. C. civ.). Toute réclamation au titre d'un défaut de conformité ou vice caché doit être adressée par écrit à la Société dans les délais légaux.

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

La Société collecte et traite les données personnelles du Client conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés. Finalités : exécution des prestations, gestion des commandes, suivi client, obligations légales et comptables. Droits : accès, rectification, effacement, opposition, limitation et portabilité via contact@lembellvie.fr. Durées de conservation proportionnées aux finalités. Les données ne sont communiquées qu'au personnel habilité et aux partenaires techniques strictement nécessaires (ex. fabricants).

ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les textes, visuels, logos, photographies et contenus créés ou utilisés par la Société demeurent sa propriété exclusive. Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable, est interdite et susceptible de poursuites.

ARTICLE 12 – MÉDIATION ET RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée par écrit à la Société (contact@lembellvie.fr) ou par courrier au siège. En cas d'échec de la démarche amiable, le Client consommateur peut recourir gratuitement au **Médiateur de la consommation de Nantes – Maison de l'Avocat, 5 mail du Front Populaire, 44200 Nantes – mediation@avocats-nantes.fr**. Les modalités de saisine sont disponibles auprès du médiateur.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les CGV sont régies par le droit français. À défaut de solution amiable, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de la Société, y compris en cas de pluralité de défendeurs.

ARTICLE 14 – ACCEPTATION DU CLIENT

La signature du devis, ou la validation électronique d'une commande, vaut acceptation sans réserve des présentes CGV. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance préalablement à toute commande.